

Bulletin de l'AFAS

Sonorités

43 | 2017 Bulletin n° 43

Patrimoine oral et visuel des Archives nationales, entendre et voir autrement les archives

Martine Sin Blima-Barru



Electronic version

URL: http://journals.openedition.org/afas/3072 DOI: 10.4000/afas.3072 ISSN: 2109-9537

Publisher

Association française des archives orales sonores et audiovisuelles

Brought to you by Bibliothèques de l'Université de Montréal *les bibliothèques*/UdeM

Electronic reference

Martine Sin Blima-Barru, « Patrimoine oral et visuel des Archives nationales, entendre et voir autrement les archives », *Bulletin de l'AFAS* [En ligne], 43 | 2017, mis en ligne le 14 juin 2017, consulté le 31 octobre 2019. URL : http://journals.openedition.org/afas/3072 ; DOI : 10.4000/afas.3072

This text was automatically generated on 31 October 2019.

Bulletin de l'AFAS. Sonorités

Patrimoine oral et visuel des Archives nationales, entendre et voir autrement les archives

Martine Sin Blima-Barru

Depuis le début des années 1980, les Archives nationales se sont ouvertes aux archives électroniques et audiovisuelles, suivant en cela le passage des administrations à la dématérialisation et au numérique. La publication dans la salle des inventaires virtuelle de deux États sommaires des versements qui leur sont consacrés porte à la connaissance du public ces archives encore trop souvent ignorées¹. Elles illustrent tous les domaines d'intervention de l'État, provenant de l'ensemble des ministères et de leurs opérateurs, mais aussi témoignent de l'action de quelques acteurs privés. Le public découvrira ainsi, au hasard de ses intérêts ou de sa curiosité, une grande diversité d'activités et, par là, la richesse des documents produits. Les fonds audiovisuels s'articulent autour de trois grands ensembles : les archives orales constituées par les Archives nationales, les archives audiovisuelles produites ou collectées par les administrations publiques de l'État, les fonds privés recus par l'institution.

Un nouveau cadre pour la conservation des archives audiovisuelles et électroniques

En 2012, les Archives nationales abordent une phase essentielle de leur histoire avec l'achèvement de la construction du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, devenu siège de l'institution. La refondation de l'institution s'accompagne d'un redéploiement de ses missions et de ses archives, dorénavant réparties sur trois sites, Pierrefitte-sur-Seine, Paris et Fontainebleau. Au sein de cette structure, le département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles assure le classement, l'inventaire, la communication et la diffusion de cette typologie d'archives.

- La naissance du département est le fruit d'une réflexion des Archives nationales sur sa politique en matière d'archives sonores et audiovisuelles². Après un état des lieux réaliste de la collection, le rapport rédigé par Rosine Lheureux, conservateur en chef du patrimoine, établit des pistes d'actions à entreprendre avant le déménagement et le regroupement des fonds sur le site de Fontainebleau en 2012. Tout en établissant une organisation centralisée avec une équipe dédiée et une chaîne de traitement complète depuis la collecte jusqu'à la communication, une politique culturelle ambitieuse en matière d'archives orales et audiovisuelles est également dessinée. Visant à faire jouer un rôle moteur au futur département, en appui des services chargés, au sein des ministères, de la collecte de ces archives, le rapport souligne aussi la nécessité de lancer de nouveaux projets et d'impulser de nouveaux partenariats.
- Au moment où les Archives nationales entament cette réflexion, le fonds des archives orales et audiovisuelles est réparti entre les sites de Paris et Fontainebleau. L'orientation de chacun est radicalement différente, fruit d'une histoire reposant sur des démarches différentes et surtout cloisonnées. Pendant que le site parisien entreprenait une politique originale de création et de collecte d'archives orales permettant d'enrichir ses fonds publics ou privés contemporains, le site de Fontainebleau, suivant sa mission de conservation des archives publiques collectées dans les ministères et auprès des opérateurs de l'État, rassemblait des archives audiovisuelles et sonores d'une très grande variété de thématiques et de supports. Les plus anciennes datent de 1908 : il s'agit de films collectés par le ministère de l'Agriculture afin d'alimenter une cinémathèque d'une grande richesse, permettant de suivre tant l'évolution des paysages que les différentes orientations des politiques publiques dans le domaine agricole et environnemental.
- La politique en faveur des archives électroniques et audiovisuelles est actuellement dynamisée par l'engagement des Archives nationales dans le programme interministériel VITAM. Il se décline ici dans le cadre du projet « Administration des archives et de leurs métadonnées aux Archives nationales dans le temps (ADAMANT) », qui consiste à mettre en place une plate-forme d'archivage électronique permettant d'assurer une conservation pérenne des archives numériques. Le projet répond aux triples besoins d'évolution technologique de l'actuelle plate-forme d'archivage électronique, d'adaptation à la production massive d'informations numériques de l'Administration, d'accessibilité dans le temps. Il ouvre également une nouvelle perspective aux archives audiovisuelles et sonores analogiques, qui seront progressivement numérisées et prises en charge dans la nouvelle plate-forme.
- En dressant un *Panorama sur 35 ans d'archives audiovisuelles*, les Archives nationales restituent au public un fonds qui était devenu pratiquement invisible, encore largement inconnu, et rarement référencé. En effet, l'inaccessibilité de ces archives est notamment due au fait que la plus grande partie ne dispose pas encore d'instruments de recherche. Leur très grande diversité met en valeur la pluralité des sources à écouter et visionner aux Archives nationales.

Les archives orales

7 Pendant 25 ans, les Archives nationales ont été une des institutions patrimoniales majeures dans l'impulsion d'une politique originale de collecte d'archives orales auprès des grands acteurs de la IV^e et de la V^e République ou de témoins plus obscurs. Le rôle de Chantal de Tourtier-Bonazzi, archiviste, conservateur général, a été déterminant, faisant entrer des services, jusque-là tournés vers les archives traditionnelles, dans le champ de ce qui était alors appelé les archives sur nouveaux supports³.

- D'abord à la section des archives privées, puis au sein de la section du xxe siècle des Archives nationales, site de Paris, Chantal de Tourtier-Bonazzi met en place une cellule d'archives orales dans le but de collecter des témoignages relatifs à la Seconde Guerre mondiale, ou provenant de grands acteurs de la vie politique et culturelle de l'aprèsguerre. Les premiers enregistrements sont effectués en 1981. Cette création s'inscrit dans un contexte national scientifique où les archives orales sont autant un moyen de pérenniser une mémoire patrimoniale et historique, comme dans le cas des enquêtes orales effectuées par les Archives nationales, que de créer a posteriori des fonds qui complètent d'autres ensembles d'archives déjà conservées.
- La démarche, issue des sciences sociales⁴ et reprise, encore timidement, par les historiens, s'appuie sur d'illustres prédécesseurs, comme le comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, qui, dans la continuité de la commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France, créée dès 1944, entreprend, à partir de 1951, sous la direction de Henri Michel, la collecte de près de deux mille témoignages de résistants, mille de déportés et cinq cents de prisonniers de guerre, strictement recueillis par écrit, faute de moyens d'enregistrement mobiles⁵.
- Les attributions de la cellule d'archives orales ont été par la suite étendues à l'audiovisuel 6, avant de progressivement cesser vers 2009. La volonté individuelle de Chantal de Tourtier-Bonazzi entraîne bientôt toute une équipe d'archivistes des Archives nationales, dont Brigitte Blanc, Agnès Callu et Yvonne Poulle, qui, tantôt seules, mais le plus souvent à deux, rencontrent, questionnent, écoutent et bien sûr enregistrent les paroles d'une histoire vivante, provenant d'hommes et de femmes tout à la fois témoins et interprètes suggestifs, bien que se voulant objectifs, ainsi devenus passeurs d'histoire et d'archives. Parfois accompagnée par la collecte des archives personnelles amoncelées tout au long d'une vie, puis enfin déposées ou données aux Archives nationales, la documentation vivante de l'histoire contemporaine tient également d'une démarche systématique de recherche de personnes témoins ou acteurs secondaires d'une Histoire qui se raconte. La plupart des enregistrements sont des témoignages sur la Seconde Guerre mondiale et sont constitués d'entretiens auprès d'anciens déportés, de résistants, de citoyens et de hauts fonctionnaires. En moindre proportion, d'autres témoignages abordent la vie politique et culturelle française des IVe et Ve République. Les institutions patrimoniales apportent dans cette dynamique une réflexion conceptuelle sur les méthodes de réalisation, et une méthodologie technique sur la conservation et l'exploitation de ce type très spécifique de documents d'archives.
- Parallèlement, les grandes institutions se sont dotées de comités d'histoire, qui, en étroite collaboration avec des chercheurs, se plongent également dans la collecte d'archives orales et transmettent ensuite aux Archives nationales le résultat de leurs travaux. Ainsi le comité d'histoire de la Sécurité sociale, en collaboration avec Dominique Aron-Schnapper, du centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales, réalise l'ambition de Pierre Laroque de susciter l'histoire de la Sécurité sociale. La constitution d'archives orales, recueillies entre 1975 et 1979, répond à son projet de conservation des souvenirs de membres du personnel ou de personnalités, ministres, responsables administratifs, syndicalistes, professionnels de santé⁷. D'autres opérations

comparables ont été entreprises par l'Institut national de recherche agronomique par l'Association du corps préfectoral et par des hauts fonctionnaires.

Les Archives nationales rencontrent également des associations privées engagées dans un travail sur l'histoire et la mémoire par la création d'archives orales. C'est ce qui, par exemple, a conduit à la naissance d'un partenariat fort avec la Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD). Celle-ci a en effet confié aux Archives nationales un ensemble riche de 247 témoignages oraux qu'elle a recueillis entre 2004 et 2009 auprès d'anciens déportés. Grâce à un financement du ministère de la Culture, l'ensemble de ce fonds sonore a été numérisé, séquencé et les transcriptions converties en XML. Le travail a été valorisé sous la forme d'une base de données (CAIMAN), que le public des salles de lectures des trois sites des Archives nationales peut maintenant consulter sur place⁸.

Les archives sonores et audiovisuelles produites et les archives orales collectées par les administrations publiques de l'État

13 Les premiers versements d'archives sonores et audiovisuelles, en provenance des ministères, sont accueillis à partir de 1977 sur le site des Archives nationales à Fontainebleau, appelé alors cité des Archives. Il faut distinguer dans cet ensemble, les archives dont l'État est son propre producteur de celles que les administrations ont collectées dans le cadre de leurs activités; ce qui explique leur grande variété. Pratiquement dès les débuts du cinéma, l'administration utilise cette invention, comme la cinémathèque du ministère de l'Agriculture, pour illustrer, documenter, mais aussi promouvoir sa politique sur tout le territoire. Les services du Premier ministre ont recours à l'enregistrement audio puis audiovisuel dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale afin de diffuser et aussi conserver le témoignage de leurs actions interministérielles. Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont vu dans l'audiovisuel un prolongement évident à leurs activités, dont le tournage et l'enregistrement font rapidement partie intégrante. D'autres ministères, comme les Affaires sociales, la Santé, l'Intérieur ou l'Écologie ont développé une importante production consacrée à l'information et à la communication. Les archives audiovisuelles et sonores permettent également d'appréhender la politique d'incitation aux économies d'énergie, mise en place par les gouvernements successifs depuis les chocs pétroliers des années 1970, au travers des campagnes d'information. Le ministère de la Justice constitue des archives audiovisuelles dans le cadre de la loi du 11 juillet 1985 qui autorise l'enregistrement de procès et la transcription des audiences : procès de Klaus Barbie (1987), procès du sang contaminé (1992-1993), procès de Paul Touvier (1994), procès de Maurice Papon (1997-1998), procès Badinter-Faurisson (2007), procès AZF (2009), procès de la dictature chilienne (2010), procès Pascal Simbikangwa (2014). Leur forte charge émotionnelle ne manquera pas d'attirer l'attention des chercheurs. L'image du pouvoir exécutif prend par ailleurs une place de plus en plus grande, d'abord objet de films sur les présidents de la République Charles de Gaulle, Georges Pompidou ou Valérie Giscard d'Estaing, l'arrivée de la vidéo numérique et de la photographie numérique, à partir de Jacques Chirac, a conduit à une inflation de l'illustration des actions de la présidence, phénomène qui maintenant gagne également les autres ministères.

Les archives audiovisuelles d'origine privée

Les archives audiovisuelles d'origine privée occupent également une part importante. L'entrée de fonds « papier » dans les collections des Archives nationales est souvent l'occasion d'y réunir la production audiovisuelle, dont elle est le complément, comme pour l'association AIDES. Cette action permet aussi de sortir de l'oubli où elles seraient tombées certaines initiatives privées, éclairées sous un jour nouveau grâce à la prise en charge de leurs archives. Ainsi en est-il du fonds d'archives cinématographiques et administratives de la Fédération nationale du cinéma éducatif, dissoute vers 1980, signalé par la municipalité de Nemours aux Archives nationales comme se trouvant oublié dans les greniers de son centre communal; toute une production à visée pédagogique et éducative s'ouvre de ce fait aux chercheurs de l'histoire de l'éducation.

D'autres fonds sont venus compléter par la suite des archives déjà collectées, permettant ainsi d'en constituer un prolongement, comme les archives orales de Pierre Laroque, déjà cité pour son rôle fondateur en faveur de l'histoire de la Sécurité sociale. Enfin, les Archives nationales permettent de mettre en lumière des actions individuelles notables, comme la démarche de Monique Hervo, qui, par sa collecte d'entretiens et de bruits d'ambiance dans les bidonvilles de Nanterre dans les années 1960-1970, illustre la face cachée de l'histoire de l'immigration en France; ce fonds sera bientôt complété par les interviews d'acteurs de l'immigration effectués par l'association Génériques, qui seront donnés aux Archives nationales en 2016.

Ce patrimoine audiovisuel est l'objet de supports variés, applications informatiques, fichiers bureautiques, photographies ou encore vidéos numériques. D'un producteur à l'autre, des milliers d'heures d'enregistrement forment un ensemble de films techniques, de documentaires, de films de communication, de publicité dont les maîtres mots sont l'information, l'éducation, la prévention, la sensibilisation et la valorisation de l'action publique à destination du grand public, mais aussi des associations, des élus et des professionnels. Une histoire de l'Administration contemporaine se dessine et illustre la confrontation de l'État au besoin de traitement de masse d'informations, de croisement des données entre elles, de gestion de grands ensembles d'informations à caractère personnelles, de traçabilité des enregistrements, de création de pratique nouvelle. La variété des acteurs témoigne du développement de l'informatique et de l'audiovisuel, et de leur grande diversité d'usages. Les États sommaires des versements des archives électroniques et des archives audiovisuelles rendent visibles tant l'action de l'État que les initiatives privées à l'origine de cette transition numérique. Leur publication fait aussi partie de l'engagement scientifique et technique des Archives nationales pour permettre à l'archiviste de gérer et maîtriser l'accès à l'information dans le temps par la valorisation et la pérennisation de ces archives fragiles.

Accès aux instruments de recherche:

http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/archives-audiovisuelles-et-electroniques

NOTES

- **1.** M. Sin Blima-Barru, Panorama sur 35 ans de collecte d'archives audiovisuelles aux Archives nationales (www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_052868), Panorama sur 35 ans de collecte d'archives électroniques aux Archives nationales (www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_053803).
- **2.** R. Lheureux, Les Archives orales et audiovisuelles des Archives nationales. Politique et organisation : de la nécessaire remise à niveau des collections à la reprise d'une politique ambitieuse, Paris, Archives nationales, 2011, 19 p.
- **3.** « Les nouvelles archives, formation et collecte. » *Acte du XVIII^e congrès national des archivistes français*, *Paris*, *29 septembre-1er octobre 1986*, *Paris*, Archives nationales, 1987.
- **4.** F. Descamp, « Histoire orale et perspective. Les évolutions de la pratique de l'histoire orale en France », L'Histoire orale en question, sous la direction de F. d'Almeida et D. Maréchal, Média histoire, INA Éditions, Paris, 2013, p. 105-138.
- **5.** Les archives de ses témoignages retranscrits, conservées aux Archives nationales dans la soussérie 72AJ, ont fait l'objet d'une récente numérisation: https://www.siv.archivesnationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_053870
- **6.** A. Callu, « Les collections audiovisuelles des Archives nationales », *Histoire et archives*, n° 6, Société des amis des Archives de France, Librairie Honoré Champion, Paris, 1999, p. 139-144.
- 7. Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, Sophie Deswarte, Dominique Pasquier, Histoire orale ou archives orales? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la sécurité sociale, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 1980, 266 p.
- **8.** En savoir plus sur la base CAIMAN, http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/base-caiman; consultation de l'instrument de recherche associé, https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_054498

ABSTRACTS

Dans le cadre d'une politique renouvelée sur les archives audiovisuelles et électroniques, les Archives nationales publient sur leur site Internet un *Panorama sur 35 ans de collecte d'archives audiovisuelles* et un *Panorama sur 35 ans de collecte d'archives électroniques*. Les deux instruments de recherche restituent au public un fonds qui était devenu pratiquement invisible, encore largement inconnu, et rarement référencé. Ils mettent en lumière la très grande diversité des archives collectées auprès des ministères et de leurs opérateurs et auprès de personnes privées. Le public est invité à une découverte de la pluralité des sources à écouter et visionner aux Archives nationales.

INDEX

Geographical index: France, Paris, Fontainebleau, Pierrefitte-sur-Seine **Mots-clés**: archives audiovisuelles, archives électroniques, histoire orale, Archives nationales, comité d'histoire, Cité des Archives

AUTHOR

MARTINE SIN BLIMA-BARRU

Responsable du département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles